



LIVRET DU RÉFÉRENT en Établissement Médico-Social



Année 2024

SOMMAIRE

1. Lexique	3
2. Rappels sur les infections associées aux soins	4
3. La tenue vestimentaire	7
4. Précautions standard	9
- <i>Hygiène des mains</i>	<i>10</i>
- <i>Equipements de protection.....</i>	<i>15</i>
- <i>Hygiène respiratoire</i>	<i>20</i>
- <i>Gestion des excréta</i>	<i>21</i>
- <i>Gestion de l'environnement</i>	<i>22</i>
- <i>Prévention des AES (Accident d'exposition au sang)</i>	<i>24</i>
5. Précautions complémentaires	25

1. Lexique

- **AES** : Accident d'Exposition au Sang.
- **Bio-nettoyage** : Méthode d'entretien des locaux qui consiste à nettoyer et désinfecter des surfaces, afin de maîtriser et limiter leur contamination.
- **Clostridioïdes / clostridium difficile** : Est une bactérie du tube digestif responsable de diarrhées post-antibiotiques. (Selles glaireuses, orangées).
- **DASRI** : Les déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés contiennent des micro-organismes viables ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent une maladie chez l'Homme ou chez d'autres organismes vivants (article R. 1335-1 du Code de la santé publique).
- **EMS** : Établissement Médico-Social.
- **EPI** : Équipements de Protection Individuelle (Tabliers, gants, lunettes, masques).
- **Excreta** : Substances rejetées hors de l'organisme, (selles, urines, sueur, gaz, vomissements).
- **IAS** : Infections Associées aux Soins.
- **PHA** : Produit Hydro Alcoolique sont des solutions cutanées. Les produits hydro alcooliques utilisés pour l'hygiène des mains sont des produits désinfectants destinés à éliminer les bactéries ou les virus de la peau saine.
- **Marche en avant** : C'est avant tout une organisation. D'aller du non contaminé vers le plus contaminé sans marche arrière.
(Exemple : un résident infecté en dernier)
- **Muqueuse** : Membrane qui tapisse les cavités de l'organisme (tube digestif, fosses nasales, bronches, anus...).
- **OPCT** : (Objets Piquants, Coupants et Tranchants) doivent être éliminés de manière adaptée pour éviter tout accident d'exposition au sang.
- **Tablier à U.U** : Tablier jetable à usage unique. Ce tablier a pour objectif de protéger la partie de la tenue professionnelle.

2. Rappels sur les infections associées aux soins

Une IAS c'est :

« Une infection survient au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative), et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge »

Origine des IAS

- À partir des germes du personnel
- À partir des germes de l'environnement

Modes de transmissions

- MANUPORTEE (par les mains) **80%**
- ENVIRONNEMENT **20%**

HYGIENE DES MAINS

80% des infections associées aux soins sont liées aux mains. Principal maillon de la chaîne de contamination.

Le risque infectieux : pourquoi en EMS ?

Facteurs de risque :

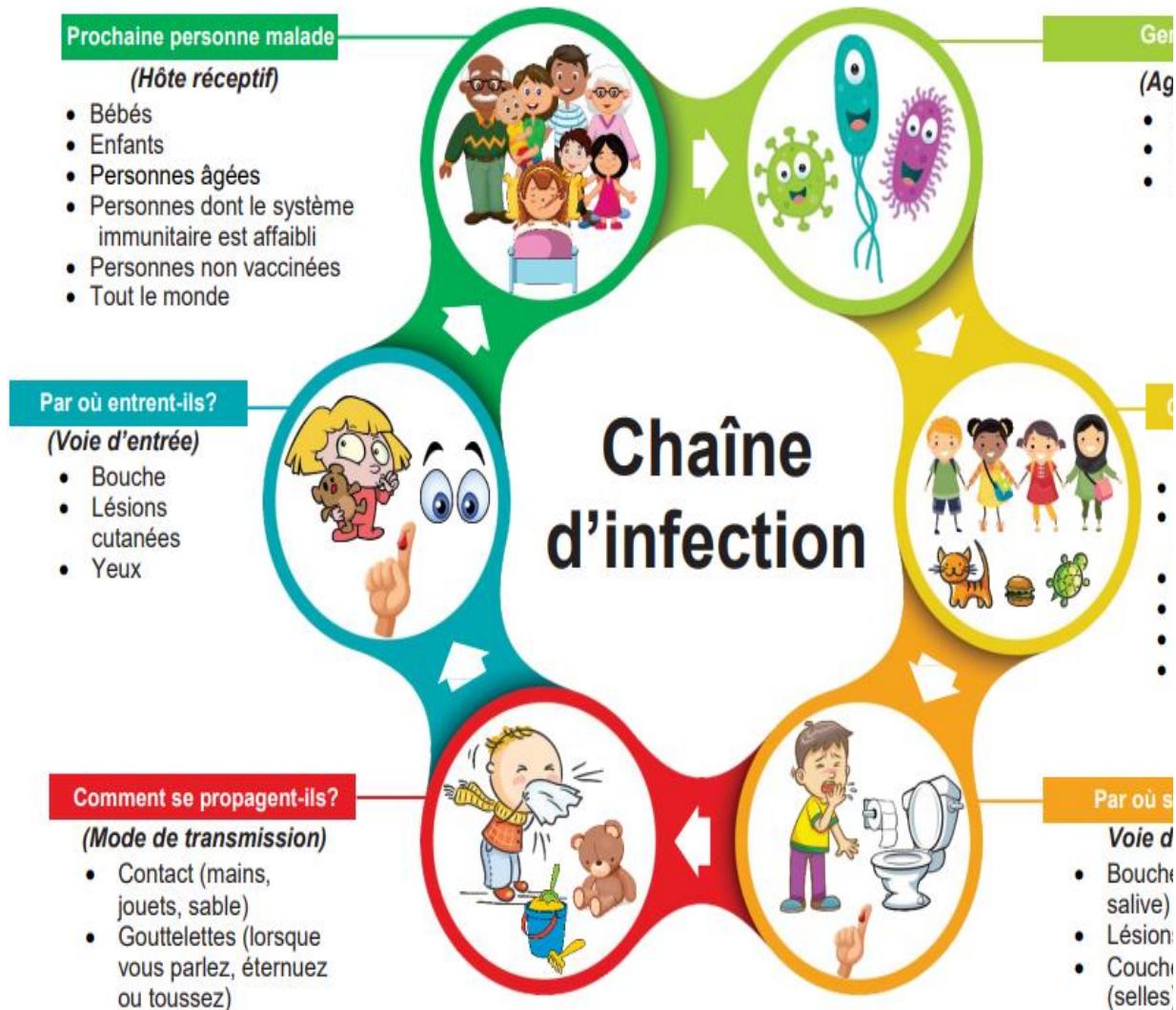
Individuels

- Age
- Démence, handicap
- Plaies, escarres
- Maladies chroniques (diabète, hypertension)
- Dénutrition
- Incontinence
- Dispositifs invasifs, soins
- Hospitalisations

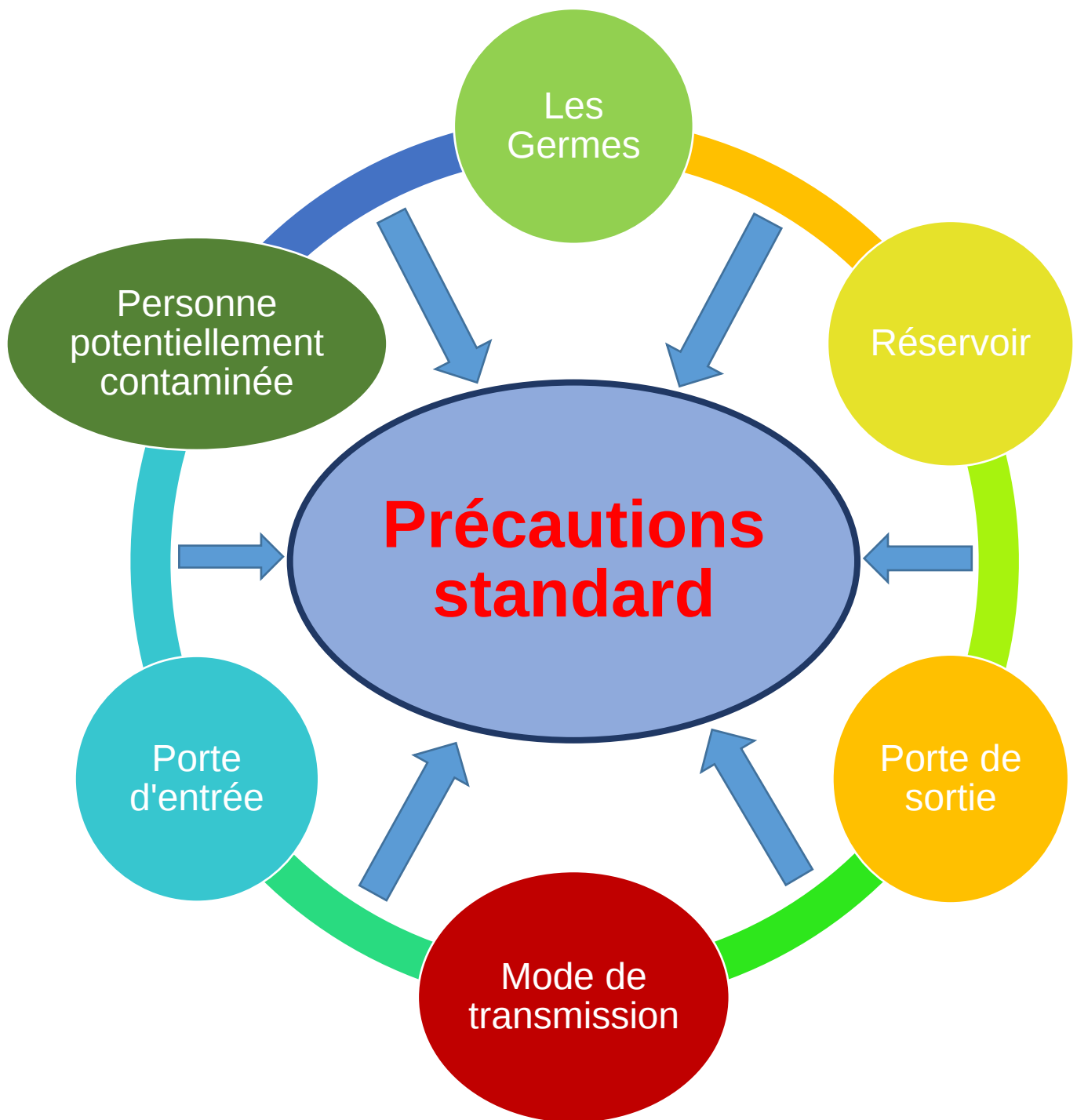
Institutionnels

- Vie en collectivité
- L'accès médical
- Faible ratio professionnel/public accueilli
- Antibiorésistance (la résistance aux antibiotiques rend inefficace leur utilisation contre une infection)

La chaîne de transmission : en pratique



Objectif : Casser cette chaîne de transmission



3. La tenue vestimentaire

Les prérequis :

- Ongles courts et sans vernis, résine ni faux ongles
- **ZERO** bijou aux mains et avant-bras, y compris l'alliance. (PHA efficace que sur les tissus vivants)
- Tunique (ou autre) à manches courtes et pantalon réservés au service, changés tous les jours (si en place dans la structure)
- Tenue civile professionnelle dédiée à l'établissement
- Cheveux propres et attachés s'ils sont longs
- Chaussures réservées au service, tenant aux pieds, fermées et lavables.



4. Précautions standard

C'EST

S Y S T E M A T I Q U E !

**POUR TOUT PUBLIC
ACCUEILLI !**

**ET POUR TOUT
CONTACT AVEC :**

DU SANG,
LIQUIDES BIOLOGIQUES,
UNE PEAU LESEE,
DES MUQUEUSES



Protégez-vous (adaptez vos EPI selon la situation) :



**GANTS DE
SOINS**



MASQUE



TABLIER



**PROTECTION
OCULAIRE**

Hygiène des mains



LA FRICTION HYDRO ALCOOLIQUE



LE LAVAGE EAU ET SAVON



LA FRICTION HYDRO ALCOOLIQUE

La technique recommandée

C'est tout le temps, avant et après la prise
d'une personne accompagnée



*(recommandation eau et savon puis PHA pour les clostridioides et gale)

Pour aller plus loin ...



LÂCHEZ VOTRE SAVON

PASSEZ À LA FRICTION,

MAIS ATTENTION, ALLEZ JUSQU'AU BOUT
DE LA CHANSON ! >>>

Pour une friction
efficace, il faut
frictionner 30
secondes jusqu'à
séchage complet du
produit.

Pour vous en souvenir,
vous pouvez utiliser
le refrain d'une des
chansons ci-dessous !



© EPR - Service communication - Hôpital Bichat - Claude-Bernard - AP-HP - Nord - Université Paris Cité - septembre 2023

Vous êtes plutôt
POP



Vous êtes plutôt
DISCO



Vous êtes plutôt
MÉTAL



Hôpital Bichat
Claude-Bernard
AP-HP



E P R I
ÉCOLE DE PRÉVENTION
DU RISQUE INFECTIEUX

ASSISTANCE
PUBLIQUE



HÔPITAUX
DE PARIS



Lavage eau et savon

Mouiller les mains
+ 1 dose de savon

7 étapes

Séchage par
tamponnement
(1 min 30)



Pendant les actes de la vie quotidienne ...

Sécher sans frotter

Avec des essuie-
mains à usage
unique

Fermer le robinet
avec l'essuie-main

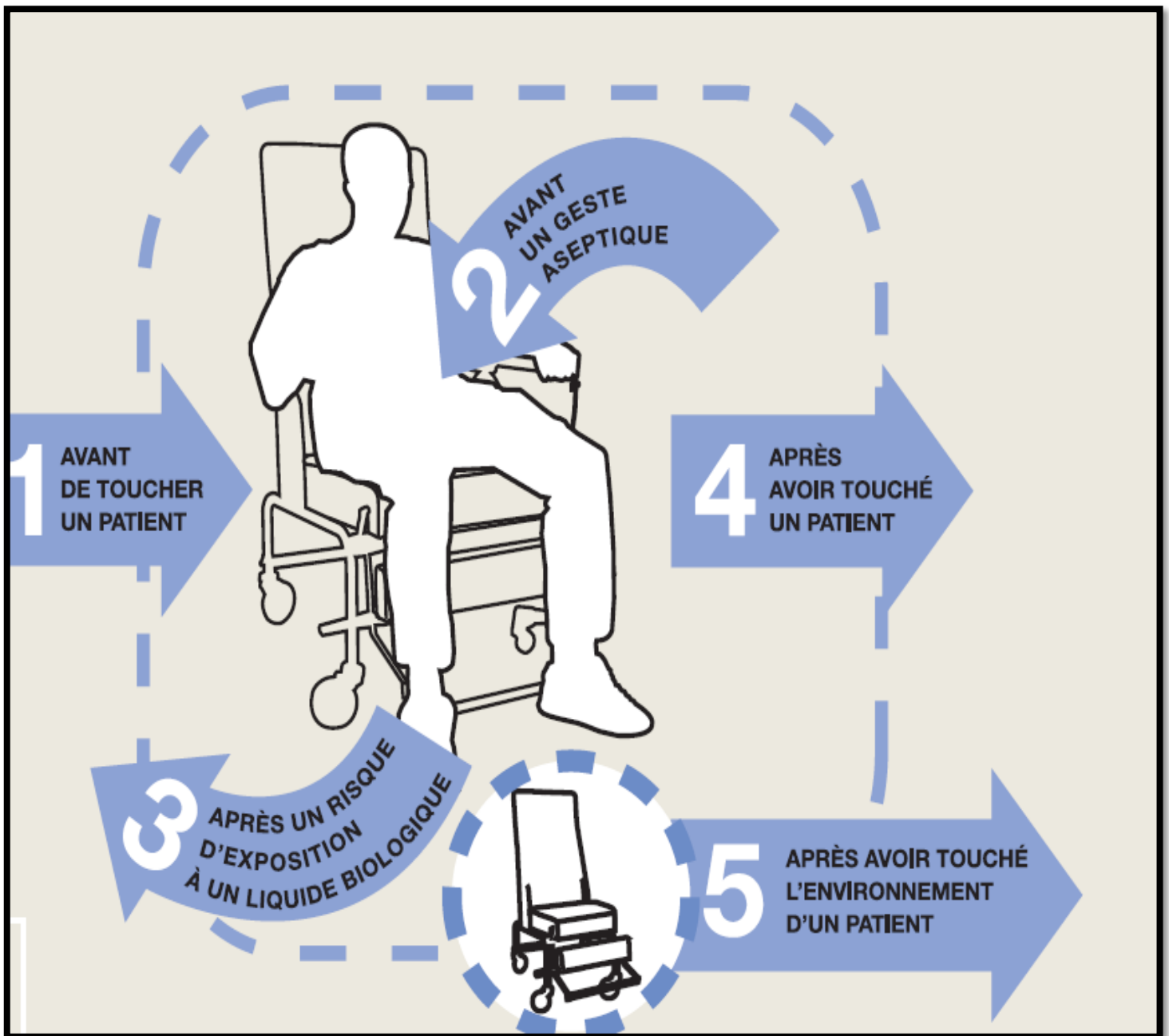
Éliminer dans
la poubelle



Lavage eau + savon, uniquement si mains visuellement souillées et prise en charge spécifique

(Gale et clostridioides).

Les 5 indications à l'hygiène des mains en EMS



*NOTE: L'hygiène des mains doit être pratiquée lors des indications décrites ci-dessus, indépendamment de l'usage des gants.

Equipements de Protection Individuelle



Gants de soins



Masque



Tablier à U.U



Protection oculaire

• GANTS DE SOINS



**LE PORT DES GANTS NE REMPLACE
PAS UNE HYGIENE DES MAINS**

AVANT de mettre des gants et APRÈS le retrait : FHA

LES GANTS DE SOINS Offre une protection quand il y a :	
OUI 	• Soins d'hygiène en contact avec des muqueuses • Peau de soignant/résident lésée • Contact avec un produit d'entretien • Linge visuellement souillé • Risque de contact des liquides biologiques [sang, urines, selles, salive] • Crème médicamenteuse
NON (Risque accru de transmissions de germes) 	• Prendre une tension • Déposer un repas • Soins d'hygiène sur peau saine • Balayage des sols • Réfection de lit • Transport du linge visuellement non souillé

NE PAS METTRE de PHA sur les gants

A RETIRER IMMEDIATEMENT APRES LE SOIN

• MASQUE

CHIRURGICAL

PORT DU MASQUE

Assure la protection du professionnel/résident



Changer toutes les 4h

- Si vous avez des symptômes d'infection respiratoire et/ou le résident

- Le masque doit être remplacé:

S'il est humide (éternuement, transpiration, toux...)

S'il est abîmé

S'il est contaminé/souillé par des liquides biologiques

FFP2



Changer toutes les 8h
Penser à faire le fit check
(contrôle de l'étanchéité du dispositif)

- Le port du masque FFP2 reste indiqué pour les patients en précautions complémentaires AIR : (Tuberculose, rougeole, varicelle) ou actes invasifs de la sphère respiratoire.
- Avec un risque d'aérosolisation pour un résident suspect ou atteint d'une pathologie respiratoire
- Oxygène à forte concentration >6L

- **PROTECTION OCULAIRE**

Protection oculaire



- Si risque de projection dans les yeux d'un liquide biologique ou chimique

- Lunettes ou visière sont à désinfecter après chaque utilisation

• LE TABLIER/SURBLOUSE à U.U

PORT DU TABLIER U.U

Le professionnel de soins doit porter une surblouse ou un tablier **pour protéger sa tenue professionnelle**



- Si le soin comporte un risque de projection de liquides biologiques.
- Si risque d'éclaboussures de liquides biologiques ou chimiques; lors de nettoyage/désinfection d'équipements

SURBLOUSE U.U



- Porter une surblouse imperméable à manches longues à usage unique en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine.

Hygiène respiratoire

Pour protéger les autres :

- 1– Couvrez-vous le nez et la bouche lors de toux, éternuement**
- 2- Jetez le mouchoir à la poubelle immédiatement après usage**
- 3- Si vous n'avez pas de mouchoirs, tousssez ou éternuez dans le pli de votre coude.**

Gestion des excreta

Porter des équipements de protection individuelle de manière **adaptée** (port de gants de soins et tablier à UU) et **respecter l'hygiène des mains** lors de la gestion des excréta (urines, selles, vomissures).

Éviter les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et **proscrire** leur rinçage (pommeau de douche, douchette) en raison du risque d'aérosolisation.

⇒ Tout transport de matériels (bassins, urinaux, bocal, seaux de chaise) doit se faire avec un couvercle adapté.

Gestion de l'environnement

Mettre des Equipements de protection adaptés (Tablier, gants, lunettes ...)	Quand ?	• Pour manipuler tout matériel (dispositif médical) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine
Matériel réutilisable	Quand ?	• Avant utilisation, vérifier que le matériel a été nettoyé-désinfecté • Après utilisation, nettoyer ou désinfecter le matériel
Nettoyage de l'environnement du résident 	Comment ?	• L'environnement (Table de chevet, adaptable, lit) les surfaces (poignées, porte, sanitaire) ainsi que les sols selon les procédures • La fréquence doit être déterminée

Linge sale 	Comment ?	• Au plus près du soin dans un sac fermé et selon la filière définie.
Vaisselle	Comment ?	• Desservir les tables. • Eliminer les reliefs alimentaires = déchets assimilés ordures ménagères (DAOM). • Nettoyer selon deux possibilités, de préférence en lave-vaisselle. • Contrôler la propreté et le séchage de la vaisselle avant de la ranger. • Ranger la vaisselle dans des placards propres.
Gestion des déchets 	Comment ?	• Déchets perforants -> Collecteur OPCT DASRI • Déchets liés à un site infecté • Déchets imbibés de liquide biologique (plaies exsudative, pansement...) DAOM • Masques de soin, tablier • Déchets type protection non infectés *Se référer au site du CPIAS CVDL

En cas d'AES

AES c'est tout contact avec du sang ou autres liquides biologiques par piqûre/coupure ou projection sur les muqueuses.

Dans tous les cas :

- **Signaler** l'AES au cadre de santé/idec ou responsable du service.
- **Appliquer tout de suite les soins locaux** selon la procédure interne.
- **Évaluer** le risque avec le médecin si résident source identifié / Consulter dans les 4 heures
- **Déclarer** (voir protocole de l'institution) dans les 48h

Prévention :

- NE JAMAIS RECAPUCHONNER (tout matériel piquant, coupant, tranchant)
- Cf. Précaution standard
- Bonne utilisation du matériel de sécurité, au plus près du soin. (OPCT à portée de main)

Exposition percutanée :
Conduite à tenir

- Nettoyage eau + savon
- Rinçage à l'eau
- Antisepsie : (ex Dakin®) (5min)



Le KIT AES de l'établissement se trouve :

Projection sur les muqueuses :
conduite à tenir

- Rinçage abondant au sérum physiologique 5min

5. Précautions complémentaires

= Précautions supplémentaires à adapter à chaque cas

	Précautions complémentaires
SIGNALISATION	Dans la chambre (salle de bain ?) Dossier
TENUE	Adapter les Equipements de Protection Individuelle (masque, lunette, sur blouse, ...) selon les Précautions complémentaires.
MAINS	PHA avant/après tout soin ET à la sortie de la chambre (+/- lavage des mains selon protocole)
ORGANISATION	Regrouper les soins Marche en avant Encadrer les visites selon les cas
MATERIEL DE SOINS	Individuel de préférence Désinfection du matériel après utilisation

Précautions
Complémentaires

Contact

Ex : GEA

Précautions
complémentaires
Gouttelettes

Ex : Grippe

Précautions
complémentaires

Air

Ex : tuberculose

Précautions
Complémentaires
Clostridioïdes

Précautions
complémentaires

Gale

NB : Voir les protocoles
correspondant à chaque précaution
complémentaire

NOTES :

Pour tout renseignement complémentaire, Consulter :

- Les référents hygiène de l'établissement

.....

.....

.....

.....

.....

- Le cadre de santé/référent de la structure

.....

- L'Equipe territoriale d'hygiène du département

-

-

